

ADJUDANT-CHEF Jean PÉGUÉ
PARRAIN DE LA 149^e PROMOTION
(3^e bataillon)



3 fois cité, 1 fois blessé, l'Adjudant-Chef PÉGUÉ était titulaire de :

- Légion d'honneur à titre posthume ;
- Médaille militaire ;
- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze ;
- Croix de guerre des T.O.E. avec palme et 1 étoile de vermeil ;
- Médaille commémorative de la guerre 1939-1945 avec barrette " France " " Afrique " ;
- Médaille d'outre-mer avec agraphe " Extrême-Orient " ;
- Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Jean PÉGUÉ est né le 28 juin 1911 à Montrichard dans le Loir-et-Cher.

Après avoir effectué son service militaire au 4^e RI, à Sens d'octobre 1932 à octobre 1933, il retrouve sa région natale et occupe alors un emploi d'aide-jardinier dans une ferme en Touraine.

Mais la vie qu'il a connu au cours de son service militaire l'attire et le 23 décembre 1937, il s'engage pour 4 ans pour le service général des Troupes coloniales au titre du 1^{er} R.I.C.

La seconde guerre mondiale éclate et les 3 bataillons du 1^{er} R.I.C. engagés au sein de la 3^e D.I.C. sont chargés de défendre le secteur de Montmédy sur la ligne Maginot à Test de la Meuse.

Dès le 10 mai 1940, le 2^o bataillon se dirige vers la Belgique pour renforcer la 2^e D.L.C.

Le 5 juin à Quesnoy-sur-Airaines, à l'ouest d'Amiens, le Sergent PÉGUÉ, chef de pièce de canon de 25, prend part à un combat de rues face à une unité blindée. Il contribue à la mise hors de combat de plusieurs chars allemands avant de succomber sous le nombre, après 8 heures de combat. Son action lui vaut d'être cité à l'ordre du régiment, citation comportant l'attribution de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze.

Fait prisonnier, il ne le restera pas longtemps, et le 13 juin, il s'évade de Cherry (Nord) et rejoint le dépôt des isolés de Châteauroux le 18 juillet.

Affecté au 2^e R.I.C., il rejoint Perpignan le 30 novembre 1940.

Désigné pour servir en A.O.F., il embarque à Marseille et débarque à Dakar le 6 mai 1941.

Il passe 2 ans au régiment du Soudan avant de rejoindre le 15^e Régiment de Tirailleurs sénégalais à Philippeville.

Volontaire pour des missions spéciales le Sergent-Chef PÉGUÉ rejoint le service spécial à Alger le 30 novembre 1943.

Nommé Adjudant le 1^{er} janvier 1946, il est désigné pour servir en A.E.F. et est affecté le 24 avril 1946 à la 4^e compagnie du Régiment des Tirailleurs sénégalais du Tchad qui deviendra le 1^{er} août 1948, la 3^e compagnie de découverte et de combat.

De retour en métropole après 9 ans de présence en Afrique, il rejoint le 27 juin 1950 le 8^e B.I.C. au sein des unités de base de Cherbourg.

Le 10 novembre 1950, il reçoit la médaille militaire. Son séjour en métropole sera court car l'Adjudant-Chef PÉGUÉ, volontaire pour faire partie du corps expéditionnaire français en Indochine, débarque à Saïgon le 6 novembre 1951.

Chef de section à la 11^e compagnie du 3^o bataillon du 6^e R.I.C., il est responsable d'un point d'appui au Tonkin dans le secteur de Trang-Bach.

Mais le 19 février 1952, au cours d'une patrouille, il est grièvement blessé au bras gauche, par une mine placée par les Viet-minh. Malgré une perte abondante de sang, il témoigne d'un grand courage et conserve un sang-froid remarquable, jusqu'à son évacuation.

Son action lui vaut d'être cité à l'ordre du corps d'armée. Citation comportant l'attribution de la croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec étoile de vermeil.

Rapatrié sanitaire, sa convalescence entrecoupée de séjours à l'hôpital militaire Villemin puis au Val-de-Grâce sera très longue.

Le 18 décembre 1952, il est affecté à la 3^e compagnie du 3^e R.I.C. à Clignancourt.

Mais dès le 4 mai 1953, il retrouve l'Indochine et rejoint le 24^e Régiment de Marche de Tirailleurs sénégalais.

Chef de section d'un calme et d'un sang-froid remarquable, il est mortellement blessé, le 29 août 1953, en entraînant sous le feu sa section à l'attaque d'un village fortifié dans la région de Tuy-Lai au nord Viêt-Nam.

Cette action lui vaut d'être cité à l'ordre de l'armée et comporte l'attribution de la croix de guerre des Théâtres d'Opérations Extérieures avec palme.

Glorieux soldat au splendide passé militaire, son courage et son abnégation lui valent d'être fait chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume